**Certifié conforme à l'original produit**


# *BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES*

## Édition Chronologique n° 145 du 2 septembre 2019

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1


**ERRATUM à l'instruction N° 7300/ARM/DCSCA/SDM/B.LOG**

fixant l'organisation de la gestion logistique des biens du service du commissariat des armées.

Du *25 juin 2019*

**DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES :**

*Sous-direction « métiers » ; bureau « logistique »*

# ERRATUM à l'instruction N° 7300/ARM/DCSCA/SDM/B.LOG fixant l'organisation de la gestion logistique des biens du service du commissariat des armées.

*Du 25 juin 2019*

**NOR A R M E 1 9 5 4 3 1 8 Z**

---

*Pièce(s) jointe(s) :*

Deux annexes.

*Texte(s) modifié(s) :*

- Instruction N°7300/ARM/DCSCA/SDM/B.LOG du 25 juin 2019 fixant l'organisation de la gestion logistique des biens du service du commissariat des armées.

*Référence de publication :*

---

L'instruction N°7300/ARM/DCSCA/SDM/B.LOG fixant l'organisation de la gestion logistique des biens du service du commissariat des armées est modifiée comme suit :

1. L'annexe I est remplacée par l'annexe I.

2. L'annexe III est remplacée par l'annexe III.

Le présent erratum est publié au *Bulletin officiel des armées*.

## ANNEXE I.
## DÉLÉGATIONS CONSENTIES AUX GESTIONNAIRES DE BIENS DÉLÉGUES LOCAUX.

DÉLÉGATIONS CONSENTIES AUX GESTIONNAIRES DE BIENS DÉLÉGUES LOCAUX

## ANNEXE III.
## RÉPARTITION DES GSBDD.

RÉPARTITION DES GSBdD